

Communiqué de presse

Paris, le 4 février 2019

Crédit Agricole Assurances donne le coup d'envoi de son 9^{ème} appel à projets aidants

Du 4 février au 4 avril 2019, Crédit Agricole Assurances lance son 9^{ème} appel à projets national en faveur des associations ou organismes français d'intérêt général qui développent un projet en faveur des proches aidants*.

Pour cette 9^{ème} édition, Crédit Agricole Assurances poursuit son engagement auprès des associations qui œuvrent pour les aidants en soutenant des projets émergents ou en développement autour de trois thématiques :

- **les jeunes aidants** : quelles sont les conséquences sur le développement personnel des jeunes aidants et comment les protéger ?
- **les aidants et l'emploi** : comment valoriser l'expérience d'être aidant dans son travail, à travers de nouvelles compétences ou de nouveaux projets professionnels ?
- **la prévention au service de la santé des aidants** : comment mettre en place des actions de prévention visant à éviter ou réduire les risques et préserver la santé des aidants ?

En complément du soutien financier d'une durée d'un an, les projets retenus bénéficieront d'un accompagnement sur des problématiques diverses telles que : la recherche de financement, la communication, la recherche de partenariats et le rayonnement territorial.

Les associations ont entre le 4 février et le 4 avril 2019 pour déposer leur dossier de candidature sur le site www.ca-assurances.com. Chaque année, le jury recherche des initiatives concrètes ayant un impact réel et durable envers les aidants. Pour cette 9^{ème} édition, une attention particulière sera portée au caractère innovant des projets qui facilitent le quotidien des aidants.

« Le vieillissement et la dépendance sont des sujets sociétaux au cœur de nos préoccupations. Nous concentrons notre mécénat sur la cause des aidants depuis 2010, problématique jusqu'alors peu identifiée. A ce jour, nous avons soutenu plus de 150 projets associatifs locaux, dans le cadre d'une enveloppe globale de plus de deux millions d'euros. » - Caroline Nicaise, Directrice de la RSE de Crédit Agricole Assurances.

*La France compte plus de 11 millions de personnes qui aident de manière bénévole (source BVA mai 2017), momentanément ou de façon permanente, adultes ou enfants en difficulté du fait d'une perte d'autonomie (maladie, accident, handicap, grand âge). Ils forment une communauté d'« aidants » pour qui cette responsabilité a souvent un impact fort sur leur santé, leur vie quotidienne ou leur activité professionnelle. Pour les soutenir, des actions de formation, d'information, de répit, de soutien psychologique et d'aide à la conciliation vie professionnelle et vie personnelle sont autant de solutions identifiées et plébiscitées.

En parallèle de son engagement auprès des associations d'aïdants, Crédit Agricole Assurances a signé en septembre 2016, des accords d'entreprise à destination de ses salariés aidants.

Informations et candidatures sur : www.ca-assurances.com

Exemples de projets soutenus en 2018

Nouveau Souffle – 78110 Le Vésinet

Proposer un bilan-coaching à 30 proches aidants ayant un projet de retour à l'emploi, pour les encourager à passer à l'action grâce à un test en ligne et à deux séances de coaching.
www.nouveausouffle-asso.com

Eclore – 93100 Montreuil

Mettre en place un dispositif numérique innovant et adapté aux jeunes aidants, ainsi qu'un Chatbot via Facebook, capable de les cibler hors institutions et de répondre aux problématiques spécifiques des jeunes aidants,
www.eclor.e

COREPS Nord-Pas-de-Calais – 62000 Arras

Connaître les problématiques rencontrées par les jeunes aidants à travers une étude qui sera diffusée aux jeunes et aux professionnels de santé.
<http://coreps.npdc.fnes.fr>

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, leader européen de la bancassurance, regroupe toutes les entités du Crédit Agricole intervenant dans le secteur de l'assurance. Le groupe propose une offre de produits et de services d'épargne, de retraite, de santé, ainsi que des assurances décès-invalidité et IARD. Cette offre est distribuée par le réseau bancaire du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 autres pays du monde, par les conseillers en gestion de fortune ainsi que par les agents d'assurances. Les compagnies d'assurances du Crédit Agricole répondent aux besoins des particuliers, des professionnels, des agriculteurs et des entreprises. Crédit Agricole Assurances emploie 4 400 salariés et son chiffre d'affaires s'élevait à 30,4 milliards d'euros à la fin de 2017 (IFRS).
www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr



**La France compte plus de 11 millions de personnes qui aident de manière bénévole (source BVA mai 2017), momentanément ou de façon permanente, adultes ou enfants en difficulté du fait d'une perte d'autonomie (maladie, accident, handicap, grand âge). Ils forment une communauté d'« aidants » pour qui cette responsabilité a souvent un impact fort sur leur santé, leur vie quotidienne ou leur activité professionnelle. Pour les soutenir, des actions de formation, d'information, de répit, de soutien psychologique et d'aide à la conciliation vie professionnelle et vie personnelle sont autant de solutions identifiées et plébiscitées.*